

Dossier

Statut dossier après note de crédit

Un ajustement a été effectué afin que le statut d'un dossier soit automatiquement ajusté lors de la création d'une note de crédit. Voici un exemple :

Dossier A - statut livré - facture de 100 € - statut facturé (le dossier sera automatiquement placé sur ce statut après la création d'une facture) - création d'une note de crédit pour le montant total (100 €) - le statut facturé sera rétabli au statut livré.

Ainsi, si vous créez une note de crédit pour le montant total de la facture, le statut facturé sera automatiquement ajusté au statut que le dossier avait avant qu'il ne soit facturé.

Référence ID de l'article : #3859

Auteur : Sophia Bouhajra

Dernière mise à jour : 2022-02-09 10:20